

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXIII

Québec, 24 décembre 1910

No 20

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 305. — Les Quarante-Heures de la semaine, 305. — La Béatification de la V. Mère Marie de l'Incarnation, 306. — Oratoires privés, 306. — Chronique diocésaine, 307. — Contre Nathan, 309. — Tolstoï, philosophe russe, 309. — Bernadette et l'Immaculée Conception, 311. — La conjuration antichrétienne, 313. — Bibliographie, 318.

Calendrier

— o —

| | | | | |
|----|--------|----|--|----------------|
| 25 | DIM. | b | NOËL, <i>Kyr.</i> 2d ton à Minuit, <i>Kyr.</i> royal à la messe du jour. Il Vêp., mém. du suiv. | |
| 26 | Lundi | r | S. Etienne, 1er martyr, 2 cl. | } avec octave. |
| 27 | Mardi | b | S. Jean, apôtre et évangéliste, 2 cl. | |
| 28 | Mercr. | vi | Les SS. Innocents, martyrs, 2 cl. | |
| 29 | Jeudi | r | S. Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr. | |
| 30 | Vend. | b | Du dim. dans l'oct. de Noël. | |
| 31 | Samd. | b | S. Sylvestre I, pape et confesseur. | |

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

25 décembre, Hôpital de Fraserville. — 27, Couvent des Franciscains, Québec. — 28, Sainte-Euphémie. — 29, Couvent des Rédemptoristes, Sainte-Anne de Beaupré. — 31, Couvent des Franciscaines Missionnaires, Québec.

La Béatification de la Ven. Mère Marie de l'Incarnation

— o —

Hier matin a eu lieu, en présence du Souverain Pontife, la réunion générale de la Congrégation des Rites pour la cause de béatification de la Vénéralle Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.

Les consultants, les prélats, puis les cardinaux émirent leurs votes sur l'héroïcité des vertus pratiquées par la Vénéralle. Le Pape réserva son jugement pour un jour prochain, suivant la coutume.

(Paris, 30 novembre.)

Oratoires privés

— o —

Avant la Constitution *Sapientis Consilio*, la Congrégation du Concile et celle des Rites délivraient des permissions d'oratoire privé; depuis cette constitution, c'est la Congrégation dite de la Discipline des Sacrements, ou plus simplement des Sacrements, qui en est chargée. Celle-ci a fait publier de nouvelles règles pour la concession de cette faveur, et il est bon qu'on les connaisse pour savoir ce que l'on peut lui demander avec chance de l'obtenir.

L'oratoire privé ne se concède que pour un motif juste, et ce motif sera l'infirmité de la personne qui le demande et ne peut, à raison de celle-ci, assister à la sainte messe. Quand cette infirmité tombe sur un prêtre, le motif est plus grave, car la célébration d'une messe est chose bien plus importante pour l'Eglise et la société chrétienne que la simple assistance. Si le prêtre n'est point pauvre, il devra acquitter les mêmes droits de chancellerie que les fidèles; s'il est dépourvu des biens de ce monde, sur le témoignage de l'évêque, le bref lui sera délivré, sinon gratuitement, au moins contre une somme tout à fait minime. Comme motif on admet encore l'éloignement de l'église publique, et ici il ne faut pas seulement considérer la simple distance kilométrique, mais la difficulté qu'il y aura à la parcourir.

En vertu de ce bref on n'accorde que la célébration d'une messe, on permet qu'on y satisfasse à l'obligation de l'entendre

à l'exception de douze jours plus solennels, lesquels sont restreints à quatre pour la France.

Mais ce décret obtenu on peut, si l'on a des raisons valables et approuvées par l'évêque diocésain, y faire *ajouter* différentes extensions du privilège initial. Les unes se rapportent à la célébration de la messe ; on permet ainsi une messe d'action de grâces, une messe aux prêtres proches parents de l'indultaire ou à ses hôtes pendant qu'il leur donne l'hospitalité, une messe pour l'indultaire à l'agonie, les messes qui se diront après sa mort pour le repos de son âme, etc., etc.

On étend aussi le pouvoir de satisfaire au précepte à diverses personnes qui vivent sous le même toit, aux travailleurs qui sont occupés dans la ferme attenante et dépendante de la maison de l'indultaire.

On peut encore obtenir l'extension du privilège de célébrer aux jours plus solennels qui sont exceptés dans l'indult, mais on exclut toujours dans cette concession la fête du patron du lieu, l'Assomption, Noël et Pâques. Les prêtres infirmes, cependant, obtiennent de célébrer même ce jour-là, leur maladie les empêchant de se rendre à l'église publique.

La concession de l'oratoire privé n'emporte pas l'autorisation de conserver la Sainte Eucharistie dans sa chapelle. C'est par une interprétation fautive et abusive que certaines familles, qui ont obtenu l'autorisation de faire célébrer chez elles la sainte messe, ont cru pouvoir jouir de la présence habituelle du T. S. Sacrement.

L'autorisation de conserver le T. S. Sacrement n'est accordée qu'aux oratoires semi-publics, c'est-à-dire pour les chapelles où les fidèles du dehors peuvent avoir accès.

(*Sem. relig. de Cambrai.*)

Chronique diocésaine

— Samedi, le 17 décembre, à la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes :

TONSURE: M. Sébastien Meyer, *du diocèse de Marquette, E.-U.* ; MM. Hector Belliveau et LeBaron LeBlanc, *du diocèse de Saint-Jean, N.-B.*

ORDRES MINEURS: M. François Bourgeois, *du diocèse de*

Saint-Jean, N.-B. ; M. Edouard Jones, *du diocèse de Havre-de Grâce, T.-N.*

SOUS-DIACONAT : M. Walter Donahoe, *du diocèse de Saint-Jean, N.-B.* ; Les Frères Godefroy Daniel, Ambroise Leblanc Eustache Rocheleau, Archange Godbout, Sylvestre Beaudet, Zéphirin Noël, Clément Stoeckel, Philippe Lecomte et Didace Arcand, *des Frères Mineurs.*

PRÊTRISE : M. Jules Dubeau, *du diocèse de Québec.*

Le lendemain, dimanche, aussi à la Basilique, Sa Grandeur a conféré le DIACONAT aux sous-diacres :

MM. Oscar Proulx, *du diocèse de Québec* ; David Caron, *du diocèse de Manchester, E.-U* ; Cajétan Poirier, *de Chatham, N.-B.* ; Walter Donahoe, *de Saint-Jean, N.-B.*

— S. G. Mgr l'Auxiliaire était, dimanche dernier, à Saint-Raymond (Portneuf) où il a prêché sur la Tempérance, et donné la Confirmation à un grand nombre d'enfants.

— M. l'abbé J.-B. Derome, qui était curé à la Grosse-Ile, remplit maintenant les fonctions de confesseur chez les Sœurs de la Charité, à Québec.

— Dimanche l'avant-midi, a eu lieu à l'église de Saint-Roch de Québec, la bénédiction solennelle, par le R. P. Alexandre, des Frères Mineurs, d'un nouveau Chemin de croix, dont les tableaux sont l'œuvre d'un peintre de France. Le R. P. Alexis, des Capucins de Limoilon, a fait la prédication.

— Le soir, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction d'un assortiment de six services d'ornements de première classe, à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec. Ces ornements, qui sont en drap d'or, en moire antique ou en velours de soie, sont dus à la générosité des paroissiens, et sont d'une grande valeur. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Gariépy, directeur du Grand Séminaire.

— Cette semaine a eu lieu, à Saint-Roch de Québec, la retraite des hommes mariés, prêchée par le R. P. Alexis, des Capucins ; et, à Saint-Jean-Baptiste, celle des hommes, prêchée par le R. P. Manise, C. SS. R.

— Dans les paroisses de la ville, MM. les curés, sur la pressante recommandation de Mgr l'Archevêque, se sont fortement élevés, dimanche dernier, contre le danger des mauvais théâtres, notamment des représentations de vues animées.

Contre Nathan

— o —

Le conseil de ville de Chicoutimi ayant adressé, dernièrement, à N. S. P. le Pape une protestation officielle contre les outrages proférés par le maire juif de Rome à l'adresse de Sa Sainteté, Mgr de Chicoutimi a reçu la dépêche suivante du cardinal secrétaire d'Etat :

Rome, 16 décembre 1910.

S. G. Monseigneur Labrecque,

Evêque de Chicoutimi.

Le Saint-Père a été sensible à l'hommage de filial attachement et de vénération que le maire et les échevins de cette ville ont eu la délicate pensée de Lui offrir par l'entremise de Votre Grandeur en novembre dernier. Il les remercie de tout cœur et leur envoie la Bénédiction Apostolique implorée pour eux-mêmes, leurs familles et leurs constituants.

Cardinal MERRY DEL VAL.

— * * * —

Tolstoï, philosophe russe

— o —

On lira avec intérêt le jugement qu'a porté Paul Bourget, à l'occasion de la mort récente de Tolstoï, dont les journaux ont beaucoup parlé en ces derniers temps :

« Dès l'instant où Tolstoï se fut prononcé distinctement ces mots, en réalisant leur horreur : « Vide de toute foi » ; il lui fut impossible de ne pas tendre toutes les énergies de sa nature à combler ce gouffre de néant qu'il sentait là, ouvert dans son cœur, impossible de ne pas la chercher, cette foi, devenue du coup le plus impérieux besoin de ce cœur, comme elle en avait été le plus méconnu.

« Imaginez-vous un tel homme en proie à une violente crise morale. Il ne se dira pas que cet appétit d'idéal et de certitude dont il souffre lui a été transmis par des ancêtres, qui l'ont eux-mêmes satisfait PAR LA RELIGION. Qu'il vienne de *relegere* et qu'il porte en lui l'idée de *recueil* ; ou de *religare*, et qu'il signifie *réunion*, ce mot implique la tradition, le renoncement du sens propre, l'adhésion du jugement individuel à un jugement collectif. *Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de religion sans Eglise.* C'est la loi même de ce phénomène

qu'il soit grégaire. Parler de religion individuelle, c'est parler d'un cercle carré. Les trente dernières années de l'existence de Tolstoï se sont passées à tourner et à retourner, dans la fièvre et la révolte, dans l'espoir et le désespoir, dans l'enthousiasme et dans l'impuissance, cet insoluble problème.

« Il a cru trouver la parole de vie dans l'Évangile. Il y est allé directement. Il n'a pas pris garde non plus aux conditions où s'est élaboré ce livre : le Christ n'a pas donné l'Évangile au monde, mais il lui a donné l'Église. Tolstoï a prétendu traduire le saint livre, hors de toute Église, à la lueur de la conscience individuelle, et qu'y a-t-il trouvé ? Une doctrine qui est la négation de toute société, de toute tradition, de toute science, de tout art : le plus redoutable enseignement d'anarchie. Pourquoi ? Dans la pénétrante étude que j'ai déjà citée, Vogüé l'a expliqué par une seule citation : « Pendant longtemps, je ne pus me faire à cette idée étrange qu'après dix-huit siècles durant lesquels la foi chrétienne a été confessée par des milliards d'hommes, après que des milliers de gens ont consacré leur vie à l'étude de cette foi, il m'était donné de découvrir la loi du Christ comme une chose nouvelle. Mais si étrange que ce fût, c'était ainsi. » Reconnaissez-vous le terrible délire d'orgueil auquel aboutit inévitablement l'appel à la conscience individuelle ? Si nous sommes les juges absolus des dogmes, les juges absolus de la morale, les juges absolus des lois de la société, que faisons-nous d'autre que de nous appliquer l'antique promesse de séduction et de péché : *Et eritis sicut dii, scientes bonum et malum ?*

« Pour avoir voulu chercher la foi où elle n'est pas, où elle ne peut pas être, dans la Raison superbe et solitaire, Tolstoï rencontre précisément le mal qu'il s'acharne à fuir : cet égotisme sensuel et mondain hier, aujourd'hui mystique et délibérément sauvage. Mais c'est toujours l'égotisme, et la preuve en est dans l'inquiétude où se sont consumés ses derniers jours. Tant de bonne volonté et si peu de paix, si peu de cette lumière sereine dont rayonnent, à l'approche de la mort, les âmes qui se sentent en communion avec l'éternelle vérité ! Cette fuite hors de la maison familiale, à la veille de l'agonie, cette suprême angoisse promenée sur les routes glacées à la recherche d'un suprême asile, quel symbole ! »

Bernadette et l'Immaculée Conception

— o —

« M. l'abbé Peyramale m'avait menacée de ne plus me recevoir et de m'empêcher de faire ma première communion, si je ne forçais pas la Dame à dire au moins qui elle était ; trois fois je l'avais suppliée de se nommer, et trois fois elle avait simplement répondu en souriant. Enfin, un jour, je vis très bien à l'expression de sa physionomie qu'elle allait me dire son nom. — « JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION », murmura-t-elle, en tournant ses yeux vers le ciel. En entendant ces mots que je ne comprenais pas, la pensée me vint de dire à la Dame : « Mais vous n'êtes donc pas la Sainte Vierge Marie ? » J'avais prononcé les trois premiers mots de ma phrase quand l'apparition disparut. J'en étais bien triste, car j'étais persuadée que celle qui s'était nommée l'Immaculée Conception n'était plus la Sainte Vierge Marie. — Et qui pensiez-vous que c'était ? — À ce moment, je croyais que c'était une âme du Purgatoire qui avait réellement porté ce nom pendant sa vie. »

Je devais avoir une autre peine. La foule m'entoura et chacun me demandait : « Eh bien, s'est-elle nommée ? — Oui, répondis-je toute honteuse. — Est-ce la Sainte Vierge ? — Je ne sais pas. — Comment ! tu ne sais pas ? me dirent vingt témoins à la fois. Qu'est-ce qu'elle t'a dit ? — Je ne m'en souviens plus. »

Aussitôt les figures changèrent d'expression, et je me souviens très bien d'avoir entendu un de mes voisins dire : « Parbleu, je l'ai toujours dit, elle se moque de nous ».

Je ne mentais pas en disant que j'avais oublié le nom de la Dame. Je me souvenais d'Immaculée, mais pas de Conception.

M. l'abbé Peyramale m'attendait sur la porte de l'église, et vingt fois je fus sur le point de rentrer chez moi, craignant sa colère. Cependant, à quelques mètres de la grotte, je crus me souvenir que la Dame avait dit : Concession ou Concerion. Je ne faisais que répéter ces deux mots : Immaculée Concession ou Concerion, afin de ne pas les oublier. Au bout d'un moment, je crus me souvenir que la Sainte Vierge avait dit Conception. Ce mot me parut être le vrai, et jusque sur la place de l'église je disais : *Immaculée Conception, Immaculée Conception.*

La foule m'avait déjà précédée et M. le Curé, averti de ce qui s'était passé, était rentré furieux à la sacristie. Je m'y rendis toute tremblante. Les premiers mots de l'abbé Peyramale furent ceux-ci, je ne les ai pas oubliés et je ne les oublierai jamais : « Bernadette, si tu continues à te moquer de nous

je te laisse mettre en prison par le commissaire de police. » Je le regardais étonnée. « Tu fais la naïve. On vient de m'apprendre que l'apparition que tu prétends voir à Massabielle a dit son nom et tu ne t'en souviens plus ? »

— « Si, monsieur le Curé, mais j'avais peur de me tromper et je n'ai rien dit à ceux qui m'interrogeaient. — Enfin, est-ce la Sainte Vierge que tu vois ? — Je ne crois pas, M. le Curé, c'est l'Immaculée Conception ! »

L'abbé Peyramale, qui était très rouge, devint subitement tout blanc, et d'une voix presque tremblante, il me dit : « Qui t'a appris ce mot ? — La Dame. — Tu ne l'avais jamais entendu avant ? — Jamais, M. le Curé. — Tu peux t'en aller, j'ai besoin d'être seul. Reviens demain après ma messe. »

Le lendemain je fus mandée chez le commissaire de police Jacomet. « Il est temps de dire la vérité, me répéta-t-il à plusieurs reprises. Tu ne seras pas inquiétée par nous, mais il faut que tu dises la vérité. — Oui, Monsieur, lui répondis-je. — La Dame t'a donc parlé hier ? — Oui, Monsieur. — Et elle t'a dit ? — Je suis l'Immaculée Conception. — Qu'est-ce que c'est que ça, l'Immaculée Conception ? — Je ne sais pas, Monsieur. — Tu n'as jamais entendu prononcer ce nom à l'église ? — Jamais. — C'est ce que nous allons savoir. As-tu sur toi ton paroissien ? — Non, Monsieur. — Va le chercher. » Je cours chez moi et en rapportai mon paroissien. Le commissaire le feuilleta et me le rendit au bout d'un quart d'heure. M. l'abbé Peyramale m'apprit dans la suite que M. Jacomet cherchait à y découvrir le mot « Immaculée Conception », qui ne se trouvait pas dans les livres de ce temps-là.

Une enquête fut aussitôt ouverte à Bartrès et à Lourdes pour savoir si ceux qui fréquentaient l'église connaissaient ces mots : « Immaculée Conception. » L'enquête découvrit l'ignorance des fidèles.

L'enquête avait un autre but. On voulait savoir si, dans l'église de Bartrès ou dans celle de Lourdes, il ne se trouvait pas une image de la Vierge vêtue comme la Dame de Massabielle. — « Mais enfin, où as-tu vu un costume comme celui de la Dame de la Grotte ? me demanda M. Jacomet. — Ah ! Monsieur, nulle part, lui répondis-je. Et si j'avais vu un costume pareil, je vous assure qu'il m'aurait été impossible d'avoir vu une figure comme celle de la Dame ! — A qui ressemble-t-elle ? — A personne sur la terre. »

(Récit de BERNADETTE.)

LA CONJURATION ANTICHRÉTIENNE*Le Temple maçonnique**voulant s'élever sur les ruines de l'Église catholique,*

par Mgr H. DELASSUS, docteur en Théologie,
prélat de la Maison de Sa Sainteté Pie X.

(Société Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie,
Lille, 41, rue du Metz, France.)

3 volumes in-12, comprenant 1340 pages. -- Prix : 9 fr.

Les deux éditions françaises du *Problème de l'heure présente*, par Mgr Delassus, sont épuisées. Restent quelques exemplaires de la version italienne (1). Les libraires demandaient que cet ouvrage fût remis sous presse pour qu'ils puissent répondre aux demandes de leurs clients.

L'auteur n'a point cru devoir s'en tenir à une réimpression.

Le problème était ainsi posé : il y a lutte entre la civilisation chrétienne qui est en possession d'état et la civilisation moderne qui veut la supplanter ; quelle sera l'issue de cet antagonisme ?

De là trois questions :

Celle du Juif et du Franc-maçon qui sont bien aujourd'hui, aux yeux de tous, les assiégeants de la citadelle catholique.

Celle de la Démocratie qui est, au dire des assiégeants eux-mêmes, la suggestion-mère dont ils se servent pour battre en brèche la civilisation chrétienne dans l'opinion et par suite dans les institutions.

Celle de la Rénovation religieuse, sociale et familiale, que commandent les ruines déjà amoncelées et celles que l'anti-christianisme fera encore.

(1) Desclée et Cie, Rome, Piazza Grazioli, Palazzo Doria ; Lille, 41, rue du Metz.

Ces trois questions étaient intimement unies dans le livre intitulé *Le Problème de l'heure présente*. L'auteur a cru bon de les disjoindre afin de pouvoir traiter chacune d'elles plus à fond.

La question de la démocratie a été reprise dans l'ouvrage qui vient de paraître sous ce titre : *Vérités sociales et erreurs démocratiques*.

La question de la conjuration antichrétienne, dont le but est d'arracher l'humanité à l'ordre surnaturel fondé sur la Rédemption du divin Sauveur et de la fixer définitivement dans le naturalisme, et dont la secte judéo-maçonnique est l'âme et le bras, est le sujet du présent livre. Elle a été prise de plus haut et plus amplement traitée, puisqu'elle comprend trois volumes à elle seule, alors que le *Problème de l'heure présente* traitant aussi les deux autres questions n'en comprenait que deux.

Il restera à parler de la Rénovation, sujet d'un autre livre, si Dieu donne le temps et les moyens de le faire.

Le livre *La Conjuration antichrétienne* se divise en trois parties :

I. État de la question.

II. L'agent de la civilisation moderne ou la judéo-maçonnerie.

III. Solution de la question.

I. Cette question se pose ainsi : il y a une double conception de la vie : elle nous est donnée pour jouir ; elle nous est donnée pour mériter. De là deux civilisations : la civilisation chrétienne et la civilisation dite moderne qui aboutit, en fait de religion, au naturalisme.

II. L'agent de la civilisation moderne, c'est la Franc-Maçonnerie. Cette seconde section est de beaucoup la plus étendue. Elle comprend une partie historique, une partie descriptive et une partie marquant le but que se propose la judéo-maçonnerie.

1° *La partie historique* fait assister aux débuts de la Franc-Maçonnerie, et à l'action qu'elle exerça en France au XVIII^e siècle par les Encyclopédistes, les Illuminés et les Jacobins ; puis au XIX^e siècle sous le premier Empire, sous la Restauration, sous le gouvernement de Juillet, sous la 2^e République, sous le

2^d Empire, sous l'Assemblée nationale et sous la 3^e République, qui opère la séparation de l'Église et de l'État.

2^o *La partie descriptive* expose la constitution et l'organisation de la Franc-Maçonnerie, ses moyens d'action, dont le principal est la corruption des mœurs et des idées.

3^o *Le but de la conjuration antichrétienne* est la construction du Temple maçonnique sur les ruines de l'Église. Ce Temple doit avoir deux nefs, l'une politique, l'autre religieuse. La nef politique sera formée par un état social nouveau : l'État souverain maître de toutes choses, et constitué en république universelle avec une convention mondiale. Des questions secondaires se posent ici : l'idée de république universelle en France ; la république universelle en voie de formation, pour quelle race et par quels peuples ?

La nef religieuse s'élève sous forme de religion naturaliste et humanitaire qui doit rallier tous les hommes. Cette religion a pris ses origines en Amérique, elle se répand en Europe. C'est une transformation du Judaïsme à laquelle travaille l'*Alliance Israélite* universelle.

Dans la construction de ce Temple il y a les ouvriers : les Franc-Maçons ; les maîtres de l'œuvre : les Juifs ; et le grand architecte : Satan. Du Franc-Maçon, il en a déjà été parlé. Des Juifs, on examine leur action dans la chrétienté et le terme de leur ambition. Du grand architecte, on fait voir sa rentrée dans le monde chrétien et le culte qui déjà lui est rendu ; puis celle des œuvres auxquelles il s'occupe actuellement, la gnose, le spiritisme, qui entrent dans le plan du Temple.

Une question se pose à ce point du livre : Satan triomphera-t-il ? et elle donne entrée à la troisième partie de l'ouvrage : *solution de la question.*

III. Pour arriver à résoudre une telle question, il faut prendre la chose de haut et considérer le plan divin dans tout son ensemble.

La question de Satan comme la question du mal trouve sa solution dans la question de l'être, œuvre de l'amour éternel. Cet amour infini ne trouve sa satisfaction que dans la surnaturalisation des êtres intelligents, c'est à-dire dans leur participation à la nature divine.

Elle ne leur est point imposée. Elle leur est offerte. Au ciel,

Lucifer et ceux qui se laissèrent séduire par lui la refusèrent.

Après sa chute, Lucifer voulut conserver sur les créatures qui lui étaient inférieures par nature la prélatrice que lui donnait sur elles l'éminence de son essence : de là le grand combat dans le ciel, de là la tentation sur la terre, car l'élévation à l'ordre surnaturel rend l'homme supérieur à l'ange déchu et le soustrait à sa domination.

Séduit, l'homme se plaça sous le joug de Satan. Il y fut jusqu'au jour de la Rédemption, il y est encore partout où l'Évangile n'est point reçu.

Depuis l'Incarnation la tentation du premier jour se renouvelle. Elle fut d'abord essayée sur le Christ lui-même. Lucifer, ne sachant encore si Jésus était le Fils de Dieu, essaya de le prendre à son service pour maintenir son empire sur le genre humain.

La tentation se continue dans la chrétienté. Après des tentatives diverses, Satan entreprit au XIV^e siècle une tentation fondamentale et générale. C'est sous cette épreuve que nous nous trouvons encore. Ses vicissitudes et sa nature sont décrites en trois chapitres.

Le tentateur sera défait, et c'est la solution de la question posée à la première page du livre.

Une Femme, la Femme de la Genèse et de l'Apocalypse, a reçu de Dieu la mission et le pouvoir d'écraser la tête de Satan. Pour le combattre, elle groupe autour d'elle une armée dont les armes sont la pénitence et la prière. Au premier rang de cette armée se placent les victimes d'expiation.

Parmi elles, il en est une qui au XVIII^e siècle s'est montrée comme l'antagoniste directe de la Franc-Maçonnerie. Elle voit les agissements du chef de la Haute-Vente, elle s'y oppose par son sacrifice, elle obtient de venir en aide au Souverain Pontife, et elle peut enfin annoncer l'intervention de Marie pour soutenir l'Église chancelante sous les coups de la secte internationale et la restaurer.

Viennent confirmer ses visions : les prémonitions divines, les voix des saints, la voix de la sainte Église et aussi les voix de la terre.

Quel sera le rôle de la France dans cette rénovation ? Il y a de grands sujets de désespérance et il y a aussi de grands

sujets d'espoir. Il est de notre devoir de seconder les desseins de la miséricorde divine sur nous, et le livre se termine en en donnant les moyens.

Il est suivi de notes et de documents considérables sur la Franc-Maçonnerie et sur les Juifs.

Ce livre a été présenté en hommage de piété filiale au Souverain Pontife qui a daigné l'honorer de cette Lettre :

Du Vatican, 23 octobre 1910.

Monseigneur,

Le Saint-Père Pie X a reçu avec un paternel intérêt l'ouvrage intitulé : « *La Conjuration Antichrétienne* », que vous m'avez prié de Lui remettre en votre nom.

Sa Sainteté vous félicite affectueusement d'avoir mené à bonne fin la composition de cet ouvrage important et suggestif, à la suite d'une longue série d'études qui font également honneur à votre zèle et à votre ardent désir de servir la cause de Dieu et de la sainte Église.

Les idées directrices de votre beau travail sont celles qui ont inspiré les grands historiens catholiques : l'action de Dieu dans les événements de ce monde, le fait de la Révélation, l'établissement de l'ordre surnaturel, et la résistance que l'esprit du mal oppose à l'œuvre de la Rédemption. Vous montrez l'abîme où conduit l'antagonisme entre la civilisation chrétienne et la prétendue civilisation qui rétrograde vers le paganisme. Combien vous avez raison d'établir que la rénovation sociale ne se pourra faire que par la proclamation des droits de Dieu et de l'Église !

En vous exprimant sa gratitude, le Saint-Père fait des vœux pour que vous puissiez, avec une santé toujours vigoureuse, réaliser entièrement le plan synthétique que vous vous êtes tracé, et comme gage de sa particulière bienveillance Il vous envoie la Bénédiction Apostolique.

Avec mes remerciements personnels et mes félicitations, veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

Cardinal MERRY DEL VAL.

Bibliographie

— NOS DEVOIRS ENVERS NOUS-MÊMES. Instructions d'apologétique, par M. l'abbé DÉSERS, chanoine honoraire de Paris, curé de Saint-Vincent-de-Paul. Un volume in-12 (VIII, 334 pages). (Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Avec ce volume, s'achève la série d'instructions d'apologétique que M. le curé de Saint-Vincent-de-Paul a commencées il y a douze ans. Il nous a donné successivement *Dieu et l'homme*. — *Le Christ Jésus* — *L'Eglise catholique* — *Les Sacrements* — *La Morale dans ses principes* — *Nos devoirs envers Dieu* — *Nos devoirs envers le prochain* — et aujourd'hui *Nos devoirs envers nous-mêmes*. Tout le cycle du dogme et de la morale a donc été parcouru dans ces huit volumes, dont l'ensemble fournira aux chrétiens des raisons d'affermir leur foi et aux incroyants des moyens de s'éclairer.

Ce dernier volume ne sera pas des moins intéressants. Il entre, avec toutes les ressources de l'expérience, dans les profondeurs de notre « moi », pour en analyser les puissances, les faiblesses, et aussi pour signaler les attaques de l'ennemi du dehors. On lira avec profit les pages consacrées à la déformation de l'esprit par l'abus de l'esprit critique, les journaux, le roman, le théâtre, de même que les instructions sur le luxe, les arts, le sentiment du beau, la sérénité de l'âme. L'auteur ne déclame jamais, il raisonne; aussi excitera-t-il ses lecteurs à réfléchir par eux-mêmes. Il les portera également à mieux agir; car, dans toutes ces instructions, règne un esprit qui donne de la vie à mener un sens vraiment élevé et chrétien.

— LE LIVRE DE PIÉTÉ de la jeune fille au pensionnat et dans sa famille, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. Ouvrage honoré de la bénédiction et de plusieurs brefs de Sa Sainteté. Exemplaires vendus: plus d'un million cinq cent mille. Librairie Aubanel Frères, éditeurs; imprimeurs de N. S. P. le Pape, Avignon (France).

Le Livre de Piété de la Jeune Fille restera toujours le meilleur livre de prières pour les jeunes filles. Il a été honoré de trois Brefs pontificaux (un de Sa Sainteté Pie IX, un de Sa Sainteté Léon XIII, un de sa Sainteté Pie X), et approuvé par

plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. — Vol. in-18 de 850 pages. — 428^e édition. — Edition de luxe: de \$2.50 à \$ 25.00. — Edition ordinaire: de \$ 0.81 à \$ 3.75.

— LIVRET DU CATÉCHISTE, approuvé par l'Archevêché de Cambrai. — Lille, librairie de l'Université catholique, RENÉ GIARD, 2, rue Royale. In-12 cartonné (0 fr. 75, franco 0 fr. 80).

Avertissement de l'éditeur

Les services multiples rendus au clergé paroissial par le *Liber status animarum* nous ont engagé à persévérer dans cette voie de la comptabilité spirituelle des paroisses. Aidés des conseils de prêtres aussi zélés que distingués, nous avons rédigé le présent *Livret*, qui rendra, croyons-nous, de grands services aux directeurs des catéchismes.

Un simple coup d'œil jeté sur notre livre permet de se rendre compte de son économie intérieure. La première colonne renfermera les noms des enfants, la seconde donnera l'indication du total des notes obtenues antérieurement. Viennent ensuite, pour chaque semaine, les notes obtenues aux trois classes de catéchisme et la présence à la messe du jeudi, à la messe et aux vêpres du dimanche. Nous terminons par deux colonnes qui contiennent, la première, le total des notes du mois, la seconde, ce total augmenté du total des notes antérieures.

Puisse notre *livret* être aussi utile au clergé paroissial que son frère aîné le *Liber status animarum*.

— CONFÉRENCE SUR L'ALCOOLISME, par Monseigneur D.-S. MERCIER, cardinal-archevêque de Malines. — Lille, RENÉ GIARD, 2, rue Royale. Brochure in-32 de 64 pages. Prix: 0 fr. 05: le cent, 4 fr.; le mille, 35 fr. (*Port en sus.*)

Le cardinal-archevêque de Malines est infatigable. Tout récemment, il a dans une brochure sur les *Devoirs de la Vie conjugale* vigoureusement attaqué la restriction volontaire de la natalité. Aujourd'hui, dans une magistrale conférence, il combat un autre fléau, l'alcoolisme.

Multiplier la vie, c'est nécessaire et obligatoire. Mais à quoi bon, si cette vie doit s'étioiler et se flétrir sous l'influence de tares constitutionnelles qu'entraîne inévitablement l'alcoolisme personnel ou héréditaire.

L'alcoolisme, mal social, les enseignements de la morale chrétienne, dans la lutte contre l'alcoolisme, telles sont les grandes lignes de la lumineuse brochure du Cardinal.

— NOUVEAUX EXAMENS DE CONSCIENCE ET SUJETS DE MÉDITATIONS, à l'usage du Clergé de nos jours, d'après le « Memento de vie sacerdotale » de M. le chanoine DEMENTHON, avec divers Suppléments. Par M. l'abbé ANDRÉ, supérieur du grand séminaire d'Avignon. In-12, XX-660 pages, 4 fr. ; franco, 4 fr. 25. Relié toile souple, 5 fr. ; franco, 5 fr. 25. (G. Beauchesne & Cie, éditeurs, 117, rue de Rennes, Paris, 6e.)

Depuis plus de trois siècles, per-sonne n'avait osé reprendre le merveilleux travail de psychologie ecclésiastique, tracé par « Monsieur Tronson » pour ses contemporains.

Et pourtant, les plus fervents admirateurs du vénérable Sulpicien ne pouvaient s'empêcher d'appeler de leurs vœux une publication plus récente, où, avec le même esprit surnaturel et la même méthode classique, serait proposée aux Prêtres du vingtième siècle l'analyse détaillée de tous les devoirs que leur imposent les besoins des temps nouveaux.

C'est la tâche difficile que vient de tenter et de réaliser avec plein succès un « frère de M. Tronson », un vrai disciple de M. Olier, l'abbé André, ancien supérieur du séminaire de Lyon, en prenant pour base de son travail le *Memento* de M. Dementhon, et son *Directoire du Prêtre-Éducateur*, — deux ouvrages d'actualité, également estimés par la sûreté de doctrine, par la délicatesse du sens ecclésiastique, et surtout par la sagesse de l'adaptation des conseils aux exigences de la vie du prêtre de nos jours, dans les ministères les plus variés.

Préambules et conclusions de ces *Examens* et *Méditations*, telle a été la part de collaboration de M. André, avec divers Suppléments, qui ne laissent dans l'ombre rien de ce qui intéresse le Prêtre dans sa *Vie morale et religieuse*, sa *Vie intellectuelle*, sa *Vie de relations*, et enfin sa *Vie apostolique* dans les maisons d'éducation comme dans les paroisses.

Les très hautes et très élogieuses approbations qu'a déjà reçues ce nouveau livre de Spiritualité sacerdotale sont un sûr garant du bienveillant accueil qui lui sera fait par le clergé de notre pays et par tous ceux qui suivent de près le mouvement ecclésiastique de notre temps.